

Breizh 2035 : Programme pour un État breton

Parti National Breton |  21 novembre 2025



Notre Vision

Le Parti National Breton a pour mission de redonner à la Bretagne sa pleine souveraineté. Notre pays forme une nation historique unique, composée des actuels cinq départements que sont la Loire-Atlantique, le Morbihan, le Finistère, les Côtes-d'Armor et l'Ille-et-Vilaine.

Face au dépeuplement et à la dilution de notre identité, nous proposons un chemin clair : **restaurer un État breton indépendant, fédéral et neutre**, au service exclusif du peuple breton.



L'État breton : une république fédérale moderne



Le chemin vers l'indépendance

L'indépendance bretonne sera acquise par un **référendum d'autodétermination** conforme au droit international. Ce processus démocratique permettra au peuple breton de décider librement de son avenir politique, dans le respect des principes reconnus par la communauté internationale. Le référendum sera organisé selon des normes strictes, avec la participation d'observateurs indépendants, garantissant ainsi la légitimité de notre démarche.



Structure fédérale : l'inspiration suisse

L'État breton adoptera un **modèle fédéral inspiré de la Suisse**, reconnu pour son efficacité et sa stabilité. Cette structure permettra de concilier l'unité nationale avec le respect de nos diversités locales. Le territoire sera organisé en **neuf provinces historiques**, correspondant aux anciens territoires traditionnels de Bretagne.

Chaque province disposera d'une **autonomie étendue** dans les domaines qui concernent directement la vie quotidienne des citoyens :

 Éducation locale	 Routes provinciales
 Hôpitaux de proximité	 Police municipale
 Urbanisme	 Fiscalité locale

Cette décentralisation garantit que les décisions sont prises au plus près des citoyens, par ceux qui connaissent le mieux leurs besoins. La fiscalité locale sera du ressort des provinces, avec une TVA provinciale et un foncier commercial adapté aux réalités économiques de chaque territoire.

Un pouvoir exécutif stable et équilibré

Au niveau fédéral, le **président de la République bretonne** sera élu au suffrage universel direct pour un mandat de cinq ans, renouvelable une seule fois. Pour garantir une représentation équitable de tous les territoires, une règle de **parité géographique** s'appliquera : deux présidents successifs ne pourront pas provenir de la même province.

Le président nomme le **Chancelier**, qui assume le rôle de Premier ministre et dirige effectivement le gouvernement au quotidien. Cette distinction entre le président (garant de l'unité nationale) et le chancelier (responsable de l'action gouvernementale) garantit une meilleure efficacité de l'exécutif.

Structure du pouvoir exécutif :

Président (5 ans, renouvelable 1 fois) → nomme → **Chancelier** → dirige → **7 ministres**

Les sept ministères stratégiques :

 Défense |  Diplomatie |  Monnaie |  Santé nationale |  Retraite | 
Mer & énergie |  Infrastructures

Ce gouvernement volontairement compact et léger évite les doublons bureaucratiques et garantit une action gouvernementale cohérente et réactive. Chaque ministre est responsable d'un domaine stratégique essentiel à la souveraineté nationale.

Le Parlement bicaméral : l'équilibre des pouvoirs

Le **Parlement bicaméral** siègera à **Rennes** et sera composé de deux chambres aux rôles complémentaires, assurant un équilibre entre représentation

populaire et protection des intérêts provinciaux.

Chambre des citoyens

60 députés élus pour 5 ans au scrutin proportionnel plurinominal

- ✓ Initie toutes les lois (budget, impôts, monnaie)
- ✓ Représentation populaire directe
- ✓ Pouvoir de renvoi du président/chancelier (2/3 des voix)

Sénat des provinces

18 sénateurs (2 par province)

- ✓ Gardien du fédéralisme
- ✓ Veto sur domaines provinciaux
- ✓ Ratifie les traités internationaux
- ✓ Confirme les 9 juges de la Cour suprême

La **Chambre des citoyens** détient l'initiative législative et représente directement la volonté populaire. Le scrutin proportionnel garantit une représentation fidèle de la diversité des opinions politiques du peuple breton. En cas de crise majeure, la Chambre peut déclencher le renvoi du président ou du chancelier, garantissant ainsi un contrôle démocratique efficace de l'exécutif.

Le **Sénat des provinces** est le gardien du fédéralisme. Il doit approuver toute loi fédérale et dispose d'un droit de veto sur les domaines relevant des compétences provinciales. Cette protection constitutionnelle empêche l'État fédéral d'empiéter sur les prérogatives des provinces.

Les lois fédérales ne peuvent être adoptées qu'avec l'accord des deux chambres. Pour les décisions les plus importantes touchant à la nature même de l'État breton, des **consultations populaires obligatoires** seront organisées par référendum.

Trois sièges pour trois pouvoirs

Pour symboliser la séparation des pouvoirs et éviter toute concentration en un seul lieu, trois villes historiques abriteront les institutions de la République :

 Naoned (Nantes)	Présidence et Chancellerie (exécutif)
 Roazhon (Rennes)	Parlement et Sénat (législatif)
 Gwened (Vannes)	Cour suprême (judiciaire)

Nantes accueillera la Présidence et la Chancellerie, reconnaissant l'importance historique de cette capitale historique de Bretagne et grande métropole maritime. **Rennes**, au cœur géographique de la Bretagne, est le lieu naturel de

la délibération nationale. **Vannes** sera le siège de la Cour suprême, incarnant le pouvoir judiciaire.

Les symboles de la nation bretonne

L'État breton s'incarnera dans des symboles forts, porteurs de notre identité millénaire :



Drapeau : Gwenn ha Du (noir et blanc)

Hymne : Bro Gozh ma Zadoù (Vieux pays de mes pères)

Devise : *Kentoc'h mervel eget bezañ saotret* (Plutôt la mort que la souillure)

Le **Gwenn ha Du** flottera sur tous les bâtiments publics, rappelant notre indépendance retrouvée. L'hymne **Bro Gozh ma Zadoù** retentira lors de toutes les cérémonies officielles, unissant tous les Bretons au-delà des générations. La devise historique incarne la fierté bretonne et le refus de la compromission.



Le gouvernement de concordance : gouverner ensemble

Une grande coalition au service de l'unité

Le gouvernement breton reposera sur un principe original et puissant : **le principe de concordance**. Contrairement au système français où le parti vainqueur gouverne seul, parfois avec moins de 30% des voix, le système breton impose la formation d'une grande coalition.



Grande coalition obligatoire

Après chaque élection, les partis ayant obtenu au moins 5% des sièges forment une coalition proportionnelle représentant 70 à 80% de l'électorat.

Ce système favorise le consensus, le compromis et la stabilité politique, tout en évitant les affrontements stériles. Il s'inspire de la Suisse, où la stabilité politique repose depuis des décennies sur une grande coalition permanente.

Cette approche ancre la stabilité dans un contexte post-indépendance potentiellement tendu et promeut l'unité culturelle bretonne.

La "formule bretonne" des 7 ministres

Le gouvernement sera composé de **sept ministres** répartis selon une règle proportionnelle claire :

 **2 sièges** → Premier parti (généralement gauche/centre-gauche)

 **2 sièges** → Deuxième parti (droite/centre-droit)

 **2 sièges** → Troisième parti (écologistes/régionaux)

 **1 siège** → Quatrième parti (minoritaire représentatif)

Le chancelier, nommé par le président, propose cette liste à la Chambre des citoyens pour approbation. Si un parti dépasse 30% des sièges, il gagne automatiquement un siège supplémentaire, assurant que les grands courants soient justement représentés.

Des contraintes géographiques pour l'équilibre :

Au-delà de la représentation politique, le gouvernement doit refléter notre diversité géographique. La **parité géographique** impose qu'on ne puisse avoir deux ministres consécutifs de la même province. Une clause spécifique garantit l'**équilibre "mer/terre"** : au moins deux ministres doivent être d'origine côtière, car la Bretagne est avant tout une nation maritime.

Le Sénat valide la composition du gouvernement. En cas de blocage, un **référendum consultatif** est obligatoirement organisé, donnant le dernier mot au peuple.

La citoyenneté bretonne : préserver notre identité

Le droit du sang comme fondement

La citoyenneté bretonne reposera **uniquement sur le droit du sang**, principe fondamental pour préserver l'identité et la cohésion de notre nation.



Critères de citoyenneté

- ✓ Un parent breton (né de deux parents nés en Bretagne historique)
- ✓ Ou deux grands-parents nés en Bretagne historique
- ✗ Pas de double nationalité
- ✗ Pas de naturalisation

Ce critère clair et objectif permet de maintenir un lien direct et authentique avec notre terre et notre histoire, tout en étant inclusif pour tous ceux qui ont des racines bretonnes. Les millions de Bretons qui vivent actuellement hors de Bretagne pourront ainsi retrouver leur citoyenneté nationale et, s'ils le souhaitent, rentrer au pays.



Loyauté exclusive et fonctions régaliennes

Pour garantir l'entière loyauté des citoyens envers la nation bretonne, la **double nationalité sera interdite**. Devenir citoyen breton implique de renoncer à toute autre nationalité. L'État breton ne connaîtra pas le principe de naturalisation.

Les **fonctions régaliennes** – celles qui incarnent la souveraineté de l'État – seront strictement réservées aux citoyens bretons : gouvernement, armée, magistrature et médias d'État. Cette mesure garantit que ceux qui exercent le pouvoir ont un lien profond avec la Bretagne.

Les personnes de nationalité étrangère pourront résider en Bretagne **en tant qu'invités**, pour une durée limitée et selon des conditions légales strictes. Ce système permet d'accueillir les compétences nécessaires à notre économie tout en préservant notre souveraineté politique.



Peuplement et Démographie : l'avenir de notre peuple



Un objectif ambitieux mais réaliste

Le défi démographique est existentiel pour la Bretagne. L'indice de fécondité actuel, autour de 1,8 enfant par femme, est insuffisant pour assurer le renouvellement des générations.



Objectif 2040 : 2,3 enfants par femme

Cet objectif permettra d'assurer le renouvellement de notre population et de compenser les décennies de déclin démographique.



Un soutien massif aux familles

Pour atteindre cet objectif, l'État soutiendra les familles de manière **massive et sans précédent** :

1er enfant	500 €/mois jusqu'à 18 ans
Chaque enfant supplémentaire	+500 €/mois (cumulatif)
4 enfants	2 000 €/mois + logement gratuit
Crèches publiques	Gratuites (priorité familles bretonnes)
Congé parental	3 ans à 85% du salaire

Le prêt immobilier révolutionnaire :

Un prêt immobilier à taux zéro sera accessible à toutes les familles bretonnes. À chaque naissance, **25% du capital restant est effacé**. Au quatrième enfant, le logement devient **entièrement gratuit**. Cette mesure révolutionnaire permet aux familles nombreuses d'accéder à la propriété sans s'endetter.

Infrastructure de garde d'enfants :

Les crèches publiques seront gratuites avec priorité aux familles bretonnes. Chaque commune ou regroupement devra fournir des places suffisantes pour tous les enfants. Cette infrastructure dense permettra aux mères qui le souhaitent de concilier carrière et vie familiale.

Le **congé parental de trois ans** payé à 85% du salaire reconnaît l'immense valeur du travail parental et permet aux mères de se consacrer pleinement à l'éducation de leurs jeunes enfants durant leurs premières années cruciales.



Sécurité et immigration

Un **ministère de l'Intérieur** puissant regroupera la démographie, la sécurité, la justice et l'immigration, plaçant au cœur de l'action publique la protection et la continuité du peuple breton.

Mesures de contrôle :

-  **Immigration extra-européenne stoppée** : Un quota annuel sera réservé aux profils qualifiés celtiques ou européens, avec obligation de maîtriser le

breton au niveau B1 sous trois ans

-  **Intelligence artificielle** pour analyser les flux migratoires et les menaces (narco-trafic, terrorisme)
-  **Réseau national de drones** de surveillance pour patrouiller les côtes et frontières
-  **Police de proximité renforcée** dans toutes les communes

Une Brigade Nationale de Reconduite assurera le rapatriement des personnes en situation irrégulière et des délinquants multirécidivistes.

Le principe communautaire : plus d'enfants, plus de droits

Un système solidaire et incitatif

La Bretagne indépendante assure la solidarité intergénérationnelle de manière concrète. **Chaque enfant élevé augmente vos droits** à la santé, à la retraite et au chômage :



Plus d'enfants = Plus de droits

Enfants	Droits (santé, retraite, chômage)
1 enfant	60%
2 enfants	80%
3 enfants	100%
4+ enfants	120%



Exemples concrets

Famille avec 3 enfants :

-  1 500 €/mois d'allocations
-  Santé, retraite, chômage : 100% pris en charge

Famille avec 4 enfants :

-  2 000 €/mois d'allocations
-  Logement totalement gratuit

-  120% des aides (soins, pension, allocations chômage)

Un financement équitable et durable

Le système est financé par trois sources équilibrées pour un **total de 7,75 milliards € par an** :

- **Les parents** : 10% de leur salaire sur leur compte personnel Yec'hedKonto (2,5 Md€)
- **Les entreprises** : 5% des salaires versés (1,25 Md€)
- **L'État et les provinces** : redevances des ports + hydrogène vert + TVA sociale (4 Md€)

Un principe simple : **si vous donnez des enfants au pays, le pays vous protège davantage**. Ce système crée un cercle vertueux où les familles sont récompensées pour leur contribution démographique à la nation.

BreizhCare 2035 : la santé bretonne, simple et efficace

Un système adapté à la Bretagne

Pour une Bretagne indépendante de 4,8 millions d'habitants avec un PIB de 215 Md€, voici un système de santé adapté à nos réalités : ruralité, vieillissement, natalité à booster.



Coût total : 4,7% du PIB (10,1 Md€)

État : 2,8% (6 Md€) | Citoyens : 1,9% (4,1 Md€ via comptes personnels)

Soit 50% moins cher que le système français actuel !



Yec'hed Konto – Votre compte santé personnel

Le système repose sur la **responsabilité individuelle** : 6% de votre salaire vont chaque mois sur un **compte santé personnel** (comme un livret A dédié à la santé). Vous payez avec : consultations, lunettes, dents, médicaments, hospitalisation légère.



Consultations |  Lunettes |  Dents |  Médicaments |  Hospitalisation légère

À votre décès, l'argent restant va à vos enfants. C'est **votre épargne santé**, transmissible à vos descendants. Ce système responsabilise les citoyens et évite les abus du système actuel où personne ne compte puisque c'est "gratuit".

→ **70% des soins courants** sont ainsi payés par vous, pas par l'État. Cela réduit considérablement le poids sur les finances publiques.

ArMorShield – Protection contre les catastrophes

Une **assurance publique obligatoire** couvre les gros coups durs que personne ne peut assumer seul : cancer, AVC, greffes, dialyse, maladies chroniques lourdes.

Cotisation : 0,8% du revenu via la TVA sociale (pas d'impôt direct)

→ **Jamais ruiné par la maladie**. C'est la solidarité nationale qui s'exprime : quand vous ou vos proches faites face à une maladie grave, l'État breton est là.

9 réseaux hospitaliers en concurrence

De Brest à Vannes, **9 groupes hospitaliers** (publics et privés) se battent pour vous soigner mieux et moins cher. Ce système de concurrence régulée garantit l'excellence :

✓ **Prix fixes par acte**, publiés en ligne et transparents

✓ **IA** lit 100% des radios en moins de 5 minutes

✓ **Zéro liste d'attente >2 semaines**

Les hôpitaux sont payés à l'acte selon des tarifs nationaux fixes, mais ils sont en concurrence sur la qualité, les délais et l'expérience patient. Les meilleurs hôpitaux attirent plus de patients et prospèrent. Les moins bons doivent s'améliorer ou disparaître.

Poentiou Yec'hed – Un médecin près de chez vous

1 200 mini-cliniques réparties dans les mairies, phares, écoles rurales : 1 infirmier diplômé + IA médicale + téléconsultation avec médecin.

Ces points santé permettent de gérer **80% des visites sans généraliste** : tension, renouvellement d'ordonnance, suivi des maladies chroniques, petites urgences. Tout est fait en 10 minutes maximum.

Ce maillage dense du territoire garantit qu'aucun Breton, même dans le village le plus reculé, n'est à plus de 15 minutes d'un point de santé.

Prévention et natalité

Le système breton mise massivement sur la **prévention** plutôt que de soigner les maladies une fois qu'elles sont là :

 **100 € cash par an** si vous faites votre bilan de santé complet

 **600 € pour chaque naissance** (cumulatif avec les allocations familiales)

 **Sport obligatoire à l'école** pour tous les niveaux

→ Moins de maladies, plus de Bretons en bonne santé, explosion de la natalité.

Défense nationale : une armée de citoyens

L'Armée Nationale Bretonne



Armée Nationale Bretonne

Emblème : **Kroaz Du** (croix noire bretonne)

Dès l'indépendance, les troupes françaises évacueront le territoire national et les bases bretonnes seront rétrocédées à la Bretagne.



Service national obligatoire

Le service national suivra le **modèle finlandais** éprouvé : **six mois obligatoires** entre 18 et 25 ans, pour les hommes et les femmes, avec formation au tir, à la survie et au secourisme.

 **Prime de 4 000 €** pour ceux qui prolongent leur service volontairement

 **Permis d'armes de catégorie B** délivré à tout citoyen ayant accompli son service

Ce système crée une **armée de citoyens** où chaque Breton est prêt à défendre son pays. En cas d'agression, la Bretagne peut mobiliser une force considérable en quelques heures.



Stratégie de défense 2035

 Budget	10,75 Md€ (5% du PIB)
 Forces actives	23 500 professionnels
 Réserve	250 000 (mobilisables en 72h)
 Composante maritime	70% du budget

 Défense côtière	18% du budget
 Force aérienne	12% du budget

La stratégie vise à garantir la **souveraineté sur la Zone Économique Exclusive (ZEE)**, repousser toute agression maritime et maintenir la liberté de navigation atlantique. Avec un noyau professionnel de 23 500 actifs et une réserve de 250 000 mobilisables en 72 heures, la Bretagne dispose d'une force interarmées compacte et technologiquement avancée, 100% autonome.

Posture internationale :

Breizh adopte une **neutralité armée** tout en maintenant une interopérabilité totale avec les partenaires OTAN/UE (États-Unis, Pays-Bas, Allemagne, Danemark, Suède, Norvège, Italie, Royaume-Uni), positionnant la Bretagne comme pivot atlantique pour l'Alliance.

Le gouvernement breton décidera souverainement d'ouvrir l'accès des bases bretonnes, maritimes ou aériennes, aux forces armées d'États tiers au terme d'accords bilatéraux.

L'économie souveraine : prospérité et indépendance

Le Lur – Notre monnaie nationale



Transition douce et pragmatique

L'Euro sera utilisé pendant les **cinq premières années** de l'indépendance, comme au Monténégro, avec un taux fixe de 1 Lur = 1 Euro. La banque centrale bretonne gèrera les réserves et imprimera progressivement la monnaie nationale.

D'ici 2035, le **Lur** deviendra la monnaie principale, tout en conservant l'Euro comme moyen de paiement accepté.

La monnaie nationale, le **Lur**, sera adossée à l'épargne nationale et aux ressources maritimes de notre Zone Économique Exclusive. Cette stratégie garantit la stabilité, protège le commerce et restaure la pleine souveraineté monétaire. Le modèle combine la résilience islandaise (dévaluation possible si nécessaire) et la stabilité slovène (accès au marché UE).

Fonds souverain breton

Le **Fonds souverain breton** est une réserve nationale dédiée à la stabilité, aux investissements stratégiques et à la souveraineté, financée exclusivement par la **taxe offshore de 18%** sur les revenus de la ZEE au-delà de 25 Md€ par an.

Objectif 2040 : 50 Md€

Les revenus offshore atteindront 30 Md€ en 2035 (11% du PIB) grâce à la pêche durable, l'algoculture (50 000 ha), l'hydrolien, la méthanisation offshore, l'hydrogène vert et les ports hubs de Brest et Nantes. Le seuil taxable de 25 Md€ reste exonéré pour encourager l'investissement. L'excédent de 5 Md€ génère 900 M€ de taxe par an.

Les trois rôles du Fonds :



Réserve de souveraineté (un an de budget national)



Investissements stratégiques (flotte maritime, universités, programme "retour au pays")



Bouclier démographique (allocations en cas de crise économique)



Ce que vous NE paierez JAMAIS



✗ Aucun impôt sur le revenu – ni fédéral, ni provincial

✗ Aucun droit de succession – votre patrimoine va à vos enfants

✗ Aucune taxe foncière sur votre résidence principale

L'État central perçoit ses recettes exclusivement par des mécanismes indirects et ciblés, laissant le revenu des citoyens intact. C'est un choix philosophique fort : **ce que vous gagnez vous appartient.**



Des recettes publiques efficaces

Source de revenu	Montant annuel
TVA fédérale différenciée (6% produits bretons / 21% importations)	14 Md€
Impôt sur les sociétés progressif (0% jusqu'à 1M€, 10% entre 1-10M€, 15% au-delà)	7 Md€
Taxe offshore (25% sur revenus marins >25 Md€)	2,5 Md€
Douanes et ports	3,5 Md€

Source de revenu	Montant annuel
Taxe touristique (8 €/nuitée hébergement marchand)	1,5 Md€
Redevances énergies marines et licences	1,5 Md€
TOTAL ÉTAT FÉDÉRAL	30 Md€
TVA locale provinciale (6%)	10 Md€
Taxe foncière biens commerciaux (1,2%)	5 Md€
Redevance résidences secondaires (2%)	3 Md€
Redevances locales (ports, marchés, tourisme)	2 Md€
TOTAL PROVINCES	20 Md€
TOTAL GÉNÉRAL	50 Md€ (23% du PIB)

Comparaison frappante : 23% du PIB en Bretagne vs 45% en France. La charge individuelle effective reste autour de 17% du revenu médian, contre 40% en France, préservant un **pouvoir d'achat supérieur de 30%**.

Croissance économique ambitieuse



Trajectoire de croissance

PIB actuel : 152 Md€ (2023)

PIB 2035 : 215 Md€ (croissance 3,5%/an)

PIB 2040 : 310 Md€

Ce bond s'explique par la pleine maîtrise de nos ressources, une fiscalité incitative et une spécialisation dans des secteurs à forte valeur ajoutée.

Les trois piliers de l'économie bretonne

1. La mer (25 Md€/an)

La Zone Économique Exclusive devient notre manne inépuisable :

 Pêche durable sous quotas bretons

2. Agriculture souveraine

L'agriculture bretonne devient un modèle :

 70% production alimentaire locale

 Label **Breizh Bio** premium

3. Tech et Innovation

Zone franche Saint-Malo (500 ha) :

 10 ans à 0% IS, 0% TVA, 0% douanes

 IA marine exportée mondialement

🌱 50 000 ha
d'algoculture

⚡ 5 TWh d'hydraulien
(Raz de Sein)

🌊 10 TWh de
méthanisation offshore

🔋 5 TWh d'hydrogène
vert

⚓ Ports hubs Brest (1M
EVP) et Nantes (12 Mt
agro)

**Sans aucune éolienne
offshore !**

⚡ 10 TWh bioénergies
100% locales

♻️ Économie circulaire
agricole

🌱 Respect des terres
et du littoral

🏛️ Gouvernance
nationale unifiée

D'ici 2035 : 4 TWh
biocarburants + 6 TWh
chaleur/bioGNV via
800 fermes.

🧬 Biotech algues et
santé génétique

💚 Finance verte

🎯 10 000 emplois
créés

💰 5 Md€
investissements
étrangers

Partenariats Dublin,
Zurich, Rotterdam.

Ce nouveau modèle économique breton bâtira une **économie de niche haut de gamme**, libérée des contraintes françaises. Notre taille, notre géographie et notre identité deviennent des atouts uniques sur la scène internationale.

👜 Travail et Emploi : une Bretagne qui embauche ses enfants

🎯 Objectif plein emploi



Objectif 2035 : Chômage <4%

La Bretagne vivra de son travail. Un code du travail simple, efficace et protecteur inspiré du modèle suisse sera adopté.



Salaires sectoriels adaptés

Un **saire minimum sectoriel et régional**, adapté à la réalité bretonne, remplacera le SMIC national rigide :

🌾 Agro/pêche (zones rurales)	1 600 € net
🏢 Services (zones urbaines)	1 800 € net
💻 Numérique/tech	2 200 € net

Avec 0% impôt sur le revenu, chaque salaire net est un vrai pouvoir d'achat.
Comme en Islande et en Suisse, Breizh protège les salariés, les emplois et la liberté économique.

Les salaires sont subventionnés par les revenus maritimes dans les secteurs ruraux, permettant de maintenir des emplois de qualité partout sur le territoire.

Formation et préférence bretonne

✓ **Formation professionnelle gratuite** en breton : chantiers navals, agroalimentaire, numérique, énergies marines

✓ **30% de préférence aux entreprises bretonnes** pour tous les marchés publics

✓ **Plan "Retour au pays"** : 10 000 € d'installation + 5 ans d'exonération fiscale pour tout Breton expatrié qui rentre

Ce plan ambitieux permettra d'atteindre le plein emploi tout en rapatriant les compétences et les talents bretons dispersés aux quatre coins du monde.

Souveraineté énergétique : 100% autonome

Indépendance énergétique totale

L'indépendance énergétique est au cœur de la souveraineté bretonne. Breizh doit produire **100% de son énergie** sans dépendre d'États exposant potentiellement la nation à de forts risques géopolitiques.



Objectif : 100% autonomie énergétique

22 TWh d'électricité + 45 TWh de chaleur et carburants

Une nation qui ne contrôle pas son énergie n'est pas vraiment libre.

Mix énergétique 2035 diversifié

Source d'énergie	Production	Part du mix
 4 réacteurs SMR NuScale (technologie américaine)	8 TWh	36%
 Hydrolien marin (300 turbines Orbital écossaises assemblées à Brest)	5 TWh	23%

Source d'énergie	Production	Part du mix
🌱 Méthanisation et biocarburants (800 fermes + colza-algues local)	10 TWh	22%
🌊 Éolien flottant offshore (co-entreprise avec Irlande)	4 TWh	18%
☀️ Solaire sur toitures + petits barrages	1 TWh	5%

Toutes les éoliennes terrestres seront démantelées – elles défigurent nos paysages et sont peu efficaces. Nous miserons sur les technologies marines où la Bretagne excelle naturellement.

🚀 Actions structurantes dès 2031

Pour concrétiser l'autonomie bioénergétique de la Nation bretonne à l'horizon 2040, quatre actions structurantes seront lancées dès 2031 :

1. Filière HVO Breton : Usine de raffinage hydrotraité à Donges ou Lorient pour transformer 1,2 million de tonnes de colza local en 500 millions de litres de biocarburant HVO pour camions et navires bretons.

2. Trois fermes pilotes algues-SAF (2031-2033) en Baie de Saint-Brieuc, Rade de Brest et Golfe du Morbihan, intégrées à l'aquaculture multitrophique, pour produire 50 millions de litres de carburant aérien durable pour les aéroports de Rennes, Brest et Nantes.

3. Réseau de 200 stations bioGNV espacées de 25 km en moyenne sur tout le territoire, alimentées par les 800 unités de méthanisation, priorisant les flottes de bus, tracteurs et poids lourds.

4. Pacte Bioénergies 2040 adopté par le Parlement, fixant un cadre législatif, financier (150 M€/an via fonds national) et territorial unifié, garantissant la souveraineté énergétique bretonne sans concurrence avec l'alimentation ni le littoral.

👤 BreizhPenz : la retraite à la bretonne

🏆 Le meilleur système au monde



BreizhPenz : inspiré du modèle néerlandais (n°1 mondial depuis 15 ans)

Garantit à chaque Breton, dès 67 ans, une pension stable, juste et durable, sans augmenter les dépenses publiques ni créer d'impôts directs.



Votre pension en trois composantes

900 € de base pour tous

Versés par l'État breton à tous les retraités, indexés sur l'inflation. Cette pension publique couvre les besoins essentiels, même pour ceux qui ont peu cotisé. C'est la solidarité nationale de base.

+100 € par enfant élevé (sans plafond !)

Cette incitation renforce la natalité tout en récompensant l'engagement familial :

Nombre d'enfants	Pension mensuelle totale
1 enfant	1 000 €
3 enfants	1 200 €
5 enfants	1 400 €
7 enfants	1 600 €

+Votre capital personnel (Yec'hedKonto)

10% de votre salaire (5% prélevé sur votre bulletin, 5% payé par votre employeur) est versé chaque mois sur votre Yec'hedKonto. Ce compte est investi dans des projets souverains : hydrogène vert, ports hubs, algoculture.

Avec un rendement réaliste de 4% par an, après 40 ans de cotisation, cela ajoute en moyenne **350 € par mois** à votre retraite.



Exemple concret

Un Breton gagne 2 200 € net par mois et a 3 enfants.

Cotisation mensuelle : 220 € (10% dont la moitié payée par l'employeur)

À 67 ans :

900 € (État) + 300 € (bonus enfants) + 350 € (capital) = **1 550 €/mois**

→ **70% de votre dernier salaire**, niveau standard des pays les plus performants.

Financement transparent

Le système coûte **4,2 milliards € par an (2% du PIB)**, entièrement intégré au budget existant de 50 milliards :

- **2,8 milliards** pour la pension de base → TVA sociale (1,8 Md€) + redevances ports hubs (1 Md€)
- **1,2 milliard** pour le bonus enfants illimité → redevances hydrogène vert (1 Md€) + méthanisation offshore (0,2 Md€)
- **0,2 milliard** pour la gestion → Fonds souverain (900 M€/an)

Langue et Culture : le breton au cœur de l'État

Une reconquête linguistique progressive



Objectif 2050 : Le breton langue de travail de l'État

Selon un modèle dynamique, incitatif et irréversible — inspiré d'Israël (revitalisation planifiée), du Québec (loi 101) et du Pays de Galles (bilinguisme officiel).

La langue bretonne deviendra progressivement la langue de travail de l'État (administration, justice, Parlement) d'ici 2050, selon trois phases soigneusement planifiées.

Phase 1 : Bilinguisme fonctionnel (2035–2041)

Le breton est présent partout, le français reste dominant. Tous les actes officiels sont publiés en breton et en français avec traduction systématique. Formation gratuite pour tous les fonctionnaires (passage de A2 à B1 en trois ans).

Incitations financières :

- Prime annuelle : **+300 €** pour niveau B1
- Prime annuelle : **+600 €** pour niveau B2

Durant cette phase, l'objectif est de créer une masse critique de bretonnants dans l'administration tout en respectant le confort linguistique de chacun.

Phase 2 : Breton prioritaire (2041–2050)

Le breton devient la langue de travail interne, le français est disponible sur demande. Réunions gouvernementales et parlementaires en breton (interprétation jusqu'en 2048). Recrutement : **B2 obligatoire** pour les nouveaux fonctionnaires (pouvoir travailler efficacement en breton, rédiger un rapport).

Universités : **30% des cours en breton d'ici 2040**, puis augmentation progressive jusqu'à 70% en 2050.

Phase 3 : Breton exclusif dans l'État (2050–2057)

Le breton est la seule langue interne, le français reste une option citoyenne. Administration 100% en breton (français sur demande écrite). Justice fédérale : jugements en breton avec résumé français joint.

Important : Aucune sanction pour les citoyens ou entreprises privées. Le français reste une langue quotidienne, privée et culturelle libre.

Mécanismes de revitalisation

 **Académie de la langue bretonne** : crée 1 500 mots par an (juridique, technique, santé, numérique)

 **Éducation** : immersion scolaire progressive (50% en 2030, 70% en 2040, 90% en 2050)

 **Université nationale de Bretagne** (Rennes) : ouverte en 2028, 100% en breton d'ici 2045

 **Médias publics** : 40% en breton en 2030, 70% en 2040, 90% en 2050

 **Marchés publics** : bonus de 5% aux dossiers en breton dès 2033, priorité absolue en 2050

 **Noms de communes** : double désignation (breton/français) jusqu'en 2040, puis breton officiel avec français en note

Politique internationale : neutre, ouverte, pragmatique

Une diplomatie équilibrée



Diplomatie neutre, ouverte et pragmatique

Inspirée de la Suisse, de l'Islande et du Liechtenstein : souveraineté pleine, coopération étroite avec l'UE sans adhésion (au stade de l'indépendance), alliances ciblées, neutralité active.

La Bretagne indépendante adoptera une diplomatie neutre, ouverte et pragmatique : souveraineté pleine, coopération étroite avec l'UE sans adhésion initiale, alliances ciblées, neutralité active.



Phase transitoire et adhésions

Phase transitoire (2035-2040) : Dès l'indépendance, une phase de cinq ans garantit l'accès au marché unique via un traité d'amitié et de coopération avec la France et l'UE, inspiré du Groenland 1985 et de l'Irlande du Nord post-Brexit, avec une contribution financière de 0,2% du PIB par an, révisable à la baisse.

Adhésions stratégiques :

✓ **2036** : Adhésion à l'**AELE (EFTA)**, comme la Norvège et l'Islande

✓ **2037** : Membre à part entière de l'**ONU**

✓ **2041** : **Accord EEE light** inspiré de la Suisse et de l'Islande

- Accès complet au marché unique (biens, services, capitaux)
- Exemption des politiques non essentielles (PAC, pêche, immigration)
- Contribution plafonnée à 0,15% du PIB, financée par taxe volontaire sur exportations
- Révisable tous les 10 ans



Accords bilatéraux prioritaires

🇫🇷 **Traité de bon voisinage avec la France** : relations apaisées et coopération économique

🇬🇧 **Partenariat de libre-échange et maritime avec le Royaume-Uni** : Manche, énergie éolienne, pêche



Passeport celtique pour libre circulation avec **Écosse, Irlande, Pays de Galles, Cornouailles, Île de Man** : ce passeport unique permettra aux citoyens des nations celtiques de circuler librement entre nos pays, renforçant nos liens historiques et culturels millénaires.

🇨🇭 **Coopération renforcée avec Suisse, Islande, Norvège** en énergie, pêche durable et recherche

🛡️ **Neutralité armée permanente**

Inscrite dans la Constitution, la **neutralité armée permanente** repose sur une armée de milice (service citoyen de six mois, 250 000 réservistes) avec des **accords de passage aérien/naval** pour l'OTAN et l'UE sans adhésion formelle.

- Service citoyen obligatoire 6 mois
- 250 000 réservistes mobilisables rapidement
- Accords techniques OTAN/UE sans adhésion politique
- Observateur à l'OSCE

Breizh devient un État prospère, neutre et connecté — membre de l'AELE, partenaire de l'UE, allié des pays celtiques, ami de la France et de la Grande-Bretagne.

🎓 **Éducation et Jeunesse : l'excellence pour tous**

🏆 **Vision ambitieuse**



Vision : Excellence pour tous sans sélection précoce

L'école bretonne doit garantir l'excellence pour tous les enfants, sans sélection précoce ni hiérarchie publique d'établissements, tout en restaurant et modernisant la langue et la culture bretonnes comme vecteur d'identité.

Budget : 8-9% du PIB (contre 5% en France)

📚 **Principes fondamentaux**

- ⚖️ **Égalité réelle et mixité sociale forte**
- 🤝 **Confiance totale accordée aux enseignants** (recrutés parmi les 10% meilleurs étudiants, formés au niveau master)
- 📖 **Moins d'heures de classe, plus de profondeur**, de projets et de pratique
- 📊 **Évaluation bienveillante** par compétences jusqu'à 15 ans
- 💰 **Budget porté à 8-9% du PIB** (contre 5% en France actuellement)

Parcours scolaire de 0 à 18 ans

0-3 ans	 Crèches universelles gratuites, 100% en breton ou bilingue dès 6 mois (modèle nordique)
3-6 ans	 École maternelle en immersion totale en breton (généralisation du modèle Diwan)
6-11 ans	 Cycle primaire unique de 5 ans, enseignement 50% breton / 50% français, mathématiques méthode Singapour, une journée/semaine en apprentissage par phénomènes (Finlande)
11-15 ans	 Collège unique de 4 ans sans redoublement ni filières, 40% breton / 40% français / 20% anglais, parcours personnalisés et projets interdisciplinaires (modèle estonien + finlandais)
15-18 ans	 Lycée modulaire à trois voies équilibrées et perméables : 40% voie générale, 35% voie technologique, 25% apprentissage précoce rémunéré et valorisé (modèle suisse-allemand)

Objectif : **70% des jeunes en voie professionnelle ou apprentissage** à 18 ans, car ces filières mènent directement à l'emploi et sont aussi valorisantes que les voies générales.

Maîtrise des langues

 **Breton** : langue principale ou co-langue d'enseignement jusqu'à 18 ans → objectif **100% de bretonnants actifs à l'horizon 2050**

 **Français et anglais** enseignés dès 6-7 ans en CLIL (enseignement de matières en langue étrangère)

 **Quatrième langue** (allemand, espagnol ou chinois) obligatoire dès 11 ans

Statut et formation des enseignants

Les enseignants bretons seront les mieux payés et les mieux formés d'Europe :

- ✓ Recrutement parmi les **10% meilleurs bacheliers**
- ✓ Formation **master 2 obligatoire** avec stage pratique long
- ✓ **Salaire dans le premier décile** des salaires du pays (top 10%)
- ✓ **50% du temps de travail hors classe** (préparation, recherche-action, formation continue)

Ce statut prestigieux attirera les meilleurs talents vers l'enseignement et restaurera le respect de cette profession essentielle.

Identité et patriotisme

-  **Lever du drapeau national breton** salué chaque jour par l'hymne national, le **Bro Gozh Ma Zadoù**
-  **Enseignement de l'histoire de Bretagne** généralisé à tous les niveaux

Résultats attendus d'ici 2060

 Bretagne dans le **top 10 mondial permanent** des classements PISA/TIMSS

 **Langue bretonne sauvée et revitalisée à 100%**

 **Chômage des 18-25 ans inférieur à 4%** grâce à l'excellence de la formation professionnelle duale

 Société **plus égalitaire, créative et fière** de son identité



| *Kentoc'h mervel eget bezañ saotret*

| (Plutôt la mort que la souillure)

Parti National Breton — Breizh 2035

Pour une Bretagne libre, prospère et fière

partinationalbreton.com | Twitter : **@pnbsbb**